

AVOCATS.BE - Communiquons !



A chaque rencontre d'un conseil de l'Ordre ou d'un jeune barreau, l'un des premiers souhaits émis est de voir AVOCATS.BE améliorer sa communication aux avocats.

Nous y travaillons.

AVOCATS.BE communique par la Tribune. Nous vous proposerons bientôt une version renouvelée.

AVOCATS.BE est présent sur [Facebook](#), [Twitter](#), [Linkedin](#) et même [YouTube](#).

AVOCATS.BE vous adresse deux fois par an le [Bulletin de Prévention](#).

AVOCATS.BE vous adresse de temps à autre des Tribunes Flash d'actualité urgente.

AVOCATS.BE sera présent sur l'application de certains barreaux (Toolsbar), application qui ne demande qu'à s'ouvrir à d'autres barreaux.

Le conseil d'administration planche sur la communication. Nous voulons toucher plus d'avocats. Nous souhaitons que chacun puisse trouver l'information dont il a besoin.

Nous voulons refaire notre [site internet](#) mais aussi notre [extranet](#) et en faciliter l'accès.

Nous voulons informer sur ce que nous faisons plus que sur ce que nous avons fait.

Mais surtout, nous avons besoin de vos idées. A 8.000, nous avons plus de chances d'avoir les bonnes idées, de mieux communiquer, de mieux nous faire entendre.

N'hésitez pas à nous les communiquer (president@avocats.be).

La communication, cela va dans les deux sens ! Merci à vous.

Votre très dévoué.

XAVIER VAN GILS - PRÉSIDENT